

égalité

Comprendre un principe fondamental de la République

 **30 min**

 fiche élève

Prénom :

Page source :

L'essentiel du cours

- L'égalité est un principe républicain : tous les êtres humains ont la même dignité et les citoyens sont égaux en droits.
- La Déclaration des droits de l'homme et du citoyen du 26 août 1789 affirme l'égalité devant la loi.
- L'égalité en droit ne garantit pas toujours l'égalité réelle : des inégalités et des discriminations persistent.
- La lutte contre les discriminations concerne l'école, l'emploi, le logement, la justice et la vie politique.
- L'État, la loi, les institutions et les citoyens agissent pour rendre l'égalité plus effective.

Mes exercices

Exercice 1 — Définitions essentielles

Associe chaque notion à sa bonne définition.

- Égalité en droit → mêmes droits pour tous devant la loi
- Discrimination → traitement défavorable fondé sur un critère interdit
- Égalité des chances → accès aussi équitable que possible aux possibilités de réussite
- Équité → adaptation des moyens pour tendre vers plus de justice

Exercice 2 — Repères chronologiques

Relie chaque date à l'événement exact.

- 1789 → Déclaration des droits de l'homme et du citoyen
- 1848 → Abolition de l'esclavage dans les colonies françaises
- 1944 → Droit de vote et d'éligibilité des femmes en France
- 2000 → Loi sur la parité en politique

Exercice 3 – Analyser une situation

Dis si la situation suivante respecte l'égalité, puis justifie. Une agence refuse un logement à une personne en raison de son origine supposée.

Cette situation ne respecte pas l'égalité.

Il s'agit d'une discrimination.

Le critère d'origine est interdit par la loi.

Exercice 4 – Argumenter

Rédige trois idées montrant que l'école contribue à l'égalité républicaine.

L'école transmet des savoirs communs.

Elle forme les futurs citoyens.

Elle cherche à donner à chacun des chances de réussite.

Corrigés

Exercice 1 — Définitions essentielles

- Égalité en droit : mêmes droits pour tous devant la loi.
- Discrimination : traitement défavorable fondé sur un critère interdit par la loi.
- Égalité des chances : possibilité pour chacun d'accéder à la réussite sans être pénalisé par son origine, son sexe ou sa situation.
- Équité : adaptation des moyens ou des règles pour corriger des écarts de situation.

Exercice 2 — Repères chronologiques

- 1789 : Déclaration des droits de l'homme et du citoyen.
- 1848 : abolition de l'esclavage dans les colonies françaises.
- 1944 : droit de vote et d'éligibilité des femmes.
- 2000 : loi sur la parité en politique.

Exercice 3 — Analyser une situation

- La situation ne respecte pas le principe d'égalité.
- Refuser un logement en raison de l'origine supposée constitue une discrimination.
- La loi interdit ce type de traitement défavorable.

Exercice 4 — Argumenter

- L'école réunit les élèves autour de règles et de savoirs communs.
- Elle doit permettre à tous d'apprendre, quels que soient le milieu social ou le lieu de résidence.
- Elle aide à former des citoyens conscients de leurs droits et devoirs.